

CONSTANTIN ASSOCIES

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 831 300 euros

Siège social : 6 place de la Pyramide – 92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX

642 010 045 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 2 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le deux juin, à 11 heures 30, le Conseil d'Administration s'est réuni par Teams, sur convocation de son Président à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,
- Pouvoir en vue des formalités
- Questions diverses.

SONT PRESENTS

Monsieur Bertrand BOISSELIER, Administrateur et Président du Conseil d'Administration,
Madame Véronique MEYER, Administrateur,
Monsieur Eric DELGOVE, Administrateur.

Le cabinet COGEP AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, est absent et excusé.

Le Représentant du Comité Social et Economique est absent et excusé.

Monsieur Bertrand BOISSELIER préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Président du Conseil d'Administration constate que tous les Administrateurs sont présents et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.



NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL EN REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GENERAL DEMISSIONNAIRE

Le Président informe le Conseil que Monsieur David DUPONT-NOEL a fait part de sa décision de démissionner de son mandat de Directeur Général de la Société, à effet du 31 mai 2025.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, prend acte de cette démission et remercie Monsieur David DUPONT-NOEL pour sa collaboration aux travaux du Conseil et au sein de la Société.

Puis, le Président propose de nommer Monsieur Frédéric GOURD en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur David DUPONT-NOEL.

En conséquence et après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide de nommer :

- Monsieur Frédéric GOURD, demeurant 2 rue d'Essling – 92500 RUEIL MALMAISON,

En qualité de Directeur Général de la Société à compter du 1^{er} juin 2025, pour une durée prenant fin à l'expiration du mandat de Monsieur Bertrand BOISSELIER, Président du Conseil d'administration, soit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mai 2026, étant précisé que Monsieur Frédéric GOURD ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions.

Monsieur Frédéric GOURD a déclaré par avance accepter les fonctions qui viendraient à lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats ainsi que la règle de limite d'âge fixée par les Statuts.

En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Frédéric GOURD jouira des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Dans le cadre de ses fonctions, il pourra conférer à un tiers tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés, avec ou sans faculté pour le mandataire de consentir lui-même toutes substitutions totales ou partielles.

POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

Le Conseil d'Administration délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

